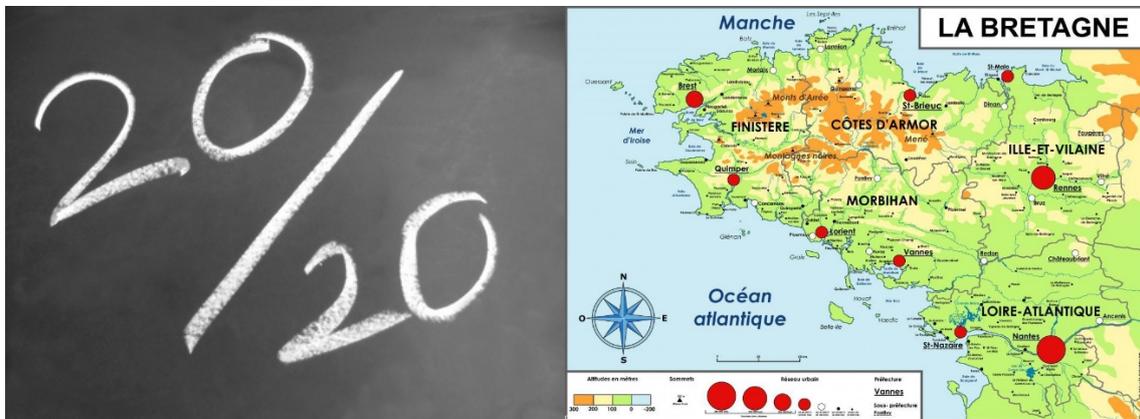


L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE LA BRETAGNE

Dossier 20. Maîtriser notre destin.



20 DOSSIERS POUR LES ÉLECTIONS RÉGIONALES.

Dans le cadre des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, Construire la Bretagne a décidé de mettre sur la table 20 dossiers qui semblent prioritaires pour le développement de la Bretagne. Nous ne sommes pas encartés : nous sommes Bretons. L'idée est tout simplement de faire vivre le débat démocratique avec trois niveaux possibles de réaction (les candidats, les organisations, les citoyens...). Il s'agit d'individualiser des sujets majeurs, d'en réaliser un diagnostic, d'envisager surtout des solutions pour aider à l'essor breton et faire vivre la démocratie participative.

Le Comité de rédaction de Construire la Bretagne. <http://www.construirelabretagne.bzh/>

Dossier 20. Maîtriser notre destin

D'une communauté de destin à une communauté de dessein. Ce dernier dossier plus prospectif évoque l'enjeu général d'une forme d'action bretonne permettant ici de maîtriser quelque chose de notre futur. Bien sûr, en raison de l'organisation actuelle des pouvoirs français, la Région Bretagne est un « nain politique » ou plus exactement un nain financier. Elle peut prendre des compétences mais n'a de toute façon qu'un budget organisationnel limité. Cette contrainte réelle n'est toutefois pas un obstacle total à l'essor régional car tout n'est pas une question d'argent. « Spered ar vro » : l'esprit du pays. Comment faire en sorte d'avancer malgré des ressources financières qui resteront sans doute et par la force des choses limitées ?

Diagnostic

On ne fera pas une synthèse des constats précédents évoqués sur 19 thématiques le plus souvent transversales. Quelques permanences prennent toutefois l'allure d'un refrain entêtant qui posent des questions à l'aube des élections. Au-delà de ces débats politiques ayant des temporalités courtes, ces dossiers souhaitent évoquer quelques questions de fond concernant l'avenir breton. L'idée initiale était d'apporter quelques idées dans un monde turbulent, de construire plutôt que de se battre, d'amorcer des propositions plutôt que de critiquer ou de désigner un coupable, de mettre à disposition quelques études sérieuses permettant de prendre du recul. Le site s'appelle Construire la Bretagne et ce n'est pas un hasard. Trois points semblent particulièrement importants. Le premier est la période charnière que nous vivons concernant les enjeux linguistiques. La langue bretonne doit être une priorité absolue du Conseil régional car c'est maintenant qu'il faut agir. Avec le nombre actuel de pratiquants, nous constatons que les candidats se retrouvent face à une responsabilité



historique qui dépasse de très loin la période de leur mandat. A l'instar de pays qui ont promu leurs langues en créant des emplois non délocalisables (les Gallois, le pays Basque, les Féroïens...), ils sont face à un enjeu de civilisation. Par un hasard historique, cette mandature ne sera pas sur ce sujet comme les autres. De façon solennelle, nous insistons sur cette période charnière. Ils n'ont que six ans et peu de pouvoir. Mais, ils sont ici face à l'histoire de la Bretagne, avec un grand H. Un deuxième bilan réside dans la présence d'un décalage fréquent entre les sommes allouées au développement et leur efficacité. Cet élément n'est pas une singularité de l'échelon régional et se retrouve pour toutes les collectivités. De manière parfois évidente (le dossier 6 sur les mobilités, le dossier 16 sur l'énergie), on peut parfois faire beaucoup mieux en dépensant moins. Cela tombe bien, il n'y a plus de sous. Une nouvelle équipe va représenter une Région disposant d'une puissante singularité. C'est le point central. La Bretagne n'est pas une Région française comme les autres. Avec sa masse démographique et son identité, c'est tout d'abord la seule à pouvoir faire plier Paris pour plus de régionalisation. Le pays est inspiré d'une forme d'humanisme, d'un esprit fort et d'ouverture qui, dans sa chair (ar vro, dossier 18) et même son histoire, entre pour lors en contradiction avec toutes thèses excessives. C'est un pays pour le moins original caractérisé par une culture singulière. Géographiquement bordé sur trois façades par l'océan, il est situé à la proue de l'Europe, à l'Est massivement rattaché à la France. On a constaté maintes fois des singularités anthropologiques très fortes, des enjeux économiques précis liés aux particularités du territoire (l'importance de la mer, des activités d'élevage par exemple), une originalité sociologique et comportementale incontestable qui peut susciter des problèmes (dossier 14) mais offre surtout un énorme potentiel (dossier 7, dossier 2 par exemple). Cette réalité impose une gouvernance spécifique et rappelle l'importance ici supérieure du fait régional, de ces élections, du vote, même si les moyens objectifs dont dispose la

Bretagne ne sont ni spécifiques (elle ne dispose pas, contrairement à la Corse, de statut spécial) ni importants en raison d'une organisation française si centralisée... Combien de Bretons savent que le budget de la Région « Bretagne » est inférieur aux budgets réunis de Rennes et de Rennes Métropole ? Est-ce juste ? On met bien sûr depuis des siècles sous l'éteignoir son existence car elle



dérange. Pendant près d'un siècle (1790-1964), la Bretagne n'a même plus de nom avant qu'elle initie le premier CODER en 1964 et impose en France le fait régional. Elle reste actuellement un territoire affectif dont la réalité dépasse de loin la reconnaissance institutionnelle. On n'a évidemment jamais demandé aux Français (encore moins aux Bretons) leurs avis sur le poids que devraient avoir les Régions. L'effacement volontaire permet de ne pas traiter les sujets et les Bretons ne sont pas idiots. Paris confine évidemment la Bretagne à 4 départements pour l'empêcher d'exister et d'être plus puissante. En 2015, l'absence objective par cet Etat d'une simple reconnaissance de la culture bretonne (non signature de la Charte des langues minoritaires notamment...) reste une honte indigne

d'une démocratie contemporaine. Par l'existence d'un manque permanent de relais et la puissance de ces actions négationnistes, par lassitude, Paris viendra peut-être à bout de la Bretagne et de son identité. C'est possible et ce serait la mort de la Bretagne : N'oublions pas que des territoires ont dans l'histoire disparu et que des découpages arbitraires les font disparaître (l'Alsace par exemple, au cœur de l'Europe et actuellement noyée dans le « Grand » Est » ... de qui ?). En 2015, la seule force réelle de la Bretagne, c'est qu'elle est présente dans l'esprit des gens. C'est à la fois très peu et c'est une pépite. Comme le disait Morvan Lebesque, elle n'existe que parce que chaque jour des gens se sentent Bretons. La force de la Bretagne, c'est qu'elle reste un territoire du cœur. C'est peu et capital. Voilà où se situe la chance régionale.

Quel programme ?

.1. La Région doit davantage prendre acte de cette réalité pour déployer une stratégie adaptée. Certaines appellations pompeuses (Président, Vice-Président...) ne doivent pas être des costumes d'apparat, faire croire à la population que la Région administrée peut tout faire ou dispose d'une représentation puissante. Les élus bretons doivent souvent fonctionner avec le bleu de chauffe et ils sont dans l'ensemble plus investis que d'autres. Les Bretons n'en ont pas conscience. La Bretagne est sans doute devenue la région d'Europe où le décalage entre le territoire ressenti et la



reconnaissance institutionnelle est le plus fort. Oui, et cela dans toute l'Europe. Qui en parle ? Cet obstacle doit par la force des choses devenir le pivot d'une stratégie pour transformer notre faiblesse institutionnelle en une force.

2. Dans ce cadre, la Bretagne administrée se bagarrera bien sûr pour avoir plus de prérogatives et un statut régional s'approchant même modestement des régions européennes (en terme de budgets, de compétences, etc.). Des partenariats avec d'autres Régions seront renforcés pour aider enfin à une réelle régionalisation de la France, pour convaincre Paris de la présence d'un ultracentralisme qui ne marche pas (plus de 2000 milliards de dette), ne correspond plus à la modernisation et au fonctionnement des sociétés actuelles, exacerbe les défiances et les inégalités sociales, envoie littéralement la France dans le mur. Toutefois, ne perdons pas trop d'énergie à s'épuiser ou à s'énerver inutilement contre un appareil qui ne veut rien entendre. L'axe majeur régional est de consolider l'existant, de monter en cohérence et surtout de prendre appui sur la population.

3. Dans le premier cas, des compétences régionales qui ont initialement été décriées (les lycées, les T.E.R...) ne sont plus contestées par personne et sur ces sujets comme d'autres la plus-value régionale est évidente (+13 % de trafic T.E.R par an par exemple). On le disait dans le dossier précédent, le gain de cohérence en interne doit toutefois être renforcé, notamment pour limiter la pagaille institutionnelle ambiante. L'unité bretonne existe au plan juridique (les notaires, les juristes, les experts-comptables, les avocats, etc.). Elle est à peu près réalisée aux plans sportif (le Tour de Bretagne cycliste ou à la voile, les noms ou fanions des grandes équipes sportives sur les cinq départements, etc.) et surtout culturel avec aujourd'hui un fonctionnement effectif sur toute la Bretagne, plus personne ne niant que la Loire-Atlantique est culturellement bretonne. Cette existence vient de se renforcer au plan touristique puisque après deux ans et demi d'études et de

réflexions, le département de Loire-Atlantique a définitivement choisi l'appellation « Bretagne Plein Sud » pour plus d'attractivité. Un axe prioritaire et inéluctable pour la Région sera de compléter et d'affirmer de manière systématique cette réalité pour les études prospectives qu'elle contrôle ou commande, pour l'économie sociale et solidaire, plus largement pour l'ensemble des activités économiques. Le simple chiffrage et l'expression d'une dynamique est parfois plus puissant que de grands discours. La Bretagne à cinq est déjà une grande région européenne et existe de fait sur plusieurs thématiques (le droit, la culture, désormais le tourisme etc.). Contrairement à aujourd'hui, c'est la moindre des choses qu'on le dise. Ces actions sont d'autant plus naturelles que des singularités bretonnes résistent aux coups de ciseaux de l'Etat et ont la vie dure. Le pôle mondial de compétitivité Images et Réseaux fonctionne déjà à plus de 90 % sur les cinq départements, des singularités humaines sont plus fortes sur ce périmètre comme l'E.S.S ou la vitalité écologique d'ensemble. Dans leur statut ou leurs pratiques, de puissants réseaux, clubs d'entreprises,

associations se créent ou fonctionnent à l'échelle de toute la Bretagne. La Bretagne peut sans aucun problème appuyer une réalité et cohérence interne forte qui correspond sans contestation possible au sentiment d'appartenance des habitants. Sur des axes pour le moins stratégiques (la logistique, la notoriété renforcée. l'image du pôle de compétitivité mer, la traçabilité des produits concernant



l'élevage, l'esprit de solidarité régionale ou internationale...), cette réalité B5 est un levier essentiel. Elle doit s'afficher en permanence par des actions concrètes et créatrices de bénéfices autour d'une appellation claire. On agira par exemple pour infléchir au plan universitaire des appellations dogmatiques de « grand » Ouest qui ont été par deux fois jugées « illisibles » par le jury international et fait perdre de manière très concrète des dizaines de millions d'Euros aux chercheurs. La Région administrée doit, sur les derniers maillons manquants, établir de manière constructive et positive avec le 44 une unité de fait qui, de toute façon, arrivera. A noter qu'à l'Est, l'appellation Val-de-Loire, reconnue Patrimoine mondial de l'Unesco,

apparaît d'ailleurs de plus en plus et est en train de se muscler car elle correspond à une réalité (l'Anjou, la Touraine, etc.). La construction de la colonne vertébrale B5 sera un puissant indicateur de l'audace et de la performance régionale.

4. En raison de ses faibles moyens financiers, une autre ligne directrice de la Région sera d'être un laboratoire d'actions participatives. La région administrée est tronquée et financièrement démunie. Au lieu de se plaindre de cette situation, faisons-en notre arme et l'axe neuf d'une expérience originale. Le déficit de représentation institutionnelle d'une population qui se sent profondément bretonne est toujours perçu comme un problème. N'est-ce pas notre chance pour tenter une autre aventure démocratique, une nouvelle expérimentation régionale ? A-t-on le choix ? Au lieu de se lamenter des blocages français, lançons une démocratie populaire bretonne. Profitons même de ces blocages pour initier en Bretagne le coup d'après. Le Conseil régional dispose d'une population à qui l'on peut faire confiance (*cf le Défi armoricain*). Il a la chance d'être présent sur un territoire qui dispose d'aménités géographiques hors-normes pour produire presque partout des richesses. Le tissu associatif et culturel y est d'une vitalité supérieure... Au-delà de la création d'E.P.C.C, l'animation territoriale et non son contrôle peut initier un souffle de liberté, offrir ici des perspectives inattendues (dossier 2). Plus qu'ailleurs, le rôle du Conseil régional doit être ici celui d'un facilitateur, d'un ensemblier. La Bretagne peut tenter cette aventure pour dépasser l'ensemble des blocages. Parfois, un axe prioritaire du Conseil régional sera donc, non pas de « renforcer ses pouvoirs », mais précisément de les réduire. Dans ce cadre, l' élu breton n'aura plus pour mission de diriger mais d'animer. Dans ce curieux « pays de pays » (dossier 18), les bonnes volontés ne manquent pas. Profitons de cette aubaine pour ré-enchanter la démocratie. La Région sera ainsi animée d'un esprit délégataire, en transférant dès que possible des actions sur lesquelles elle n'apporte pas de valeur ajoutée. Ce principe de subsidiarité populaire économisera de multiples frais de structures (certaines administrations régionales engloutissent la moitié de leur budget dans des frais de fonctionnement). La dynamique d'animation cherchera au maximum à valoriser la pluralité existante

en unissant les hommes sur ce qui les rassemble au lieu comme aujourd'hui qu'ils se déchirent. On évoquait le pays de Brocéliande, symbole d'un nom connu et utilisé par tous mais de façon totalement anarchique (dossier 18). Créons par exemple ici un laboratoire de coordination, de mutualisation, d'efficience. Chaque structure pensera bien sûr initialement à sa propre survie, aura initialement peur d'être attaquée, de disparaître. Mais l'animation endogène du pays doit être tentée pour que chacun gagne en cohérence, se concentre sur son corps de métier, fluidifie les actions, se marie à d'autres pour être plus efficace. L'idée de consortium territorial invite à dépasser les limites démocratiques actuelles. En ne cherchant surtout pas à contrôler mais en étant le simple créateur de passerelles, la Région peut aujourd'hui prendre le pouvoir sans l'instituer. La Bretagne aujourd'hui n'a presque pas de pouvoir mais symbolise chez les gens une puissante représentation. Et si c'était notre chance ? Et si c'était demain notre représentation politique ?

5. Concrètement et pour finir, la Région peut initier une forme de désordre créatif, un mode d'animation ascendant. Une carte démocratique originale. Une Vallée des Saints politique. Un pays de pays qui invente un nouveau mode d'avancement, unissant cette population bigarrée et originale dans des projets de territoire. Il existe aujourd'hui dans cette région un potentiel incroyable de ressources à valoriser (énergie, etc.). La nature est ici généreuse et dans l'ensemble les hommes le sont aussi. Partout, des réalités apparaissent parfois plus vite en étant portées par les populations que par les institutions (le covoiturage par exemple). A l'échelle régionale, l'unité touristique de la Bretagne a finalement été actée dans le 44 car les pratiques touristiques se maintenaient, se renforçaient même, et ont fini par faire plier l'institution. Parfois même, le refus de reconnaissance peut aider à la création d'un esprit constructif de résistance, d'une volonté de faire « sans » lorsque la démocratie n'existe plus. Elus pour six ans, les élus bretons tenteront-ils cette chance ? La réponse n'est pas évidente. Comme ailleurs, des élus sont là pour se faire élire et d'autres pour agir. Certains sont là pour dire qu'ils font, pour avoir une fonction ou un nom en haut de l'affiche, d'autres sont



plutôt là pour animer et être des représentants. Avec l'efficacité croissante de la transversalité et surtout l'essor incessant de l'abstention, il se pose aujourd'hui la question de la compatibilité de ces fonctions. En raison de la faiblesse institutionnelle de notre Région, de l'existence d'un territoire du cœur officiellement peu représenté, cette question de fond est en Bretagne plus présente puisque l'on ne donne

pas à nos élus les conditions de l'action. Des femmes et des hommes, à la tête de la Région Bretagne, auront une nouvelle fois dans la pyramide centraliste peu de pouvoir et de moyens financiers. Mais ils ont aussi à leur côté un peuple ou une population qui y croit. Aux élus, s'ils le souhaitent, de s'engouffrer dans cette brèche : elle leur est grande ouverte. Elle ne signifie en rien qu'ils seront sans travail. Bien au contraire. Plus qu'ailleurs, les dynamiques nécessitent en Bretagne un immense travail de terrain car l'union prend ici plus de temps. Dans l'ensemble, les gens se défient des appareils, d'un côté frimeur, des titres ronflants, des appareils et des chefs, des structures d'animation pyramidales ou directives. Déterminés, ils sont aussi parfois capables de s'organiser sans pouvoir officiel, précisément car il n'y en a pas. Malgré son caractère très légaliste et si elle n'est pas écoutée, la

société civile peut aussi et s'il le faut déborder sa représentation officielle. Bref, elles sont bretonnes, ils sont bretons. Il y faut souvent plus de temps qu'ailleurs pour créer des dynamiques. A l'inverse, lorsque le contrat est signé, souvent de façon tacite (par voie orale notamment) on constate que cela va très vite et que les modes d'avancement sont parfois étonnants. Cette option politique serait assez inédite. La Bretagne sans pouvoir, précisément puisqu'elle en a peu, serait un laboratoire de la démocratie.

Il n'existe pas de réelle conclusion à ce dernier dossier. Conclure est une bêtise disait Flaubert. La Bretagne aujourd'hui dispose d'un nom. Vu sa situation catastrophique dans les années 1960 (la moitié des fermes sans électricité, 90 % sans eau courante, la pauvreté, l'exode incroyable, des routes dans un état catastrophique...), il faut remarquer qu'elle s'est puissamment relevée et qu'un immense travail a été réalisé par ceux qui nous ont précédés. Aujourd'hui, les discours dépressifs oublient les progrès stupéfiants réalisés en 70 ans. L'histoire des dernières décennies rappelle qu'ici tout n'est pas affaire d'institution, même si bien sûr cela aide, même si bien sûr on aimerait une Bretagne plus forte, disposant enfin de moyens financiers et de prérogatives lui permettant d'agir plus largement pour valoriser des spécificités, un potentiel territorial inouï. On espère que le Conseil régional se battra plus que tout autre pour des réalités niées, de simples droits bafoués qui existent ailleurs dans les démocraties. Mais il dispose aussi deux bottes secrètes qu'il peut chausser pour parcourir bien plus que 7 lieues et écrire l'avenir du pays. Un territoire singulier. La présence de Bretons.

Le Comité de Rédaction